AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-8-77465604

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 110 - 23 AOUT 1977 — Abonnement annuel : 50 F.

GRANDE CULTURE

Altise à tête dorée ou grosse altise du colza d'hiver

Cette altise s'est révélée abondante durant la dernière campagne, au cours de la récolte les insectes adultes se remarquaient couramment dans les trémies des moissonneuses-batteuses.

Compte-tenu du risque de fortes concentrations d'insectes parfaits sur les jeunes plantules de colza dès leur levée, il est instamment conseillé de ne semer que des graines traitées contre l'altise à tête dorée.

Les semences doivent avoir reçu, par enrobage :

- 25 g/kg de methiocarbe
ou 45 g/kg de lindane

Si les semences sont fournies traitées, s'assurer auprès du fournisseur que la dose a bien été respectée. En effet une réduction amenerait une protection insuffisante.

Malgré l'emploi d'adhésifs les produits utilisés à forte dose pour l'enrobage des graines de colza ont tendance à se désolidariser des semences et à s'accumuler au fond des sacs, surtout si le traitement a été fait longtemps à l'avance. De préférence, réaliser donc ce traitement à la ferme, peu avant le semis.

Si les semences ont déjà reçu un traitement anticryptogamique, n'apporter que l'insecticide. Afin d'augmenter la rétention des graines ajouter une cuillerée à café d'huile de table, de pétrole ou de fuel par kg de semence.

Il est rappelé que le traitement des semences contre l'altise à tête dorée doit uniquement être considéré comme une sauvegarde des jeunes semis contre une pullulation brutale et intense des insectes parfaits. En effet dans les meilleures conditions ce traitement n'est efficace que jusqu'au stade 1-2 feuilles vraies du colza, alors que les altises peuvent encore arriver sur les cultures et y évoluer sans entraves.

Le traitement de base contre l'altise à tête dorée reste celui à effectuer à l'automne après que les insectes sont pratiquement tous arrivés sur les colzas et alors que la période active de ponte n'est pas encore commencée.

P. 197

Oscinie sur céréales d'automne

Au cours des deux derniers automnes des dégâts ont été constatés sur seigles et surtout sur les escourgeons semés les premiers.

Les plantules, avant tallage, présentent leur feuille centrale jaunissante, la base étant minée par une larve. Ces pieds, ayant donc leur bourgeon détruit, ne peuvent évoluer et disparaissent.

Ces dommages, très occasionnels il y a deux ans, se sont révélés plus sérieux au cours de la dernière campagne ; ils ont atteints jusqu'à 15 % des pieds mais ont été compensés par une excellente levée et un tallage satisfaisant.

Pour les prochains emblavements il est conseillé de réaliser un traitement contre l'oscinie pour les semences des seigles et des escourgeons devant être semés les premiers.

Incorporer à la semence par enrobage 80 g de lindane matière active par quintal.

Eviter de semer "creux".

Les escourgeons semés plus tardivement, ainsi que les blés d'hiver ne risquent pas d'être attaqués dans la mesure où le terrain est dépourvu de graminées spontanées ou de repousses de céréales en août-septembre.

Cercosporiose de la betterave

Cette maladie ne présente aucun caractère de gravité pour les cultures effectuées en respectant une rotation triennale ou plus espacée.

Dans les cultures réalisées en suivant un cycle biennal, de nouvelles taches sont apparues à partir de la mi-août, consécutives aux contaminations de la période pluvieuse de fin juillet.

Pour les cultures à arracher avant le 10 octobre, une intervention ne se justifie que si l'on remarque de nombreuses taches affectant au moins 50 % des betteraves.

Pour les cultures à arracher plus tard, un traitement peut se justifier lorsqu'on remarque au moins 1/3 des betteraves présentant quelques taches.

Oïdium de la betterave

Cette maladie a progressé sérieusement dans les secteurs n'ayant pas bénéficié d'importantes précipitations au cours de ces derniers jours.

Nous confirmons notre précédent avis :

- surveiller les cultures, chaque pièce constituant un cas particulier
- n'intervenir qu'en fonction d'un oïdium actif et se généralisant
- utiliser au moins 8 kg/ha de soufre mouillable dans 500 l. d'eau et avec un maximum de pression.

Sur un plan pratique une intervention peut être envisagée lorsqu'on remarque la maladie sur au moins 50 % des betteraves. Considérer comme attaquées même les betteraves ne présentant qu'un léger duvet blanchâtre sur les feuilles inférieures.

Mildiou du tabac : Cette maladie vient d'être observée pour la première fois dans le département de la MARNE.

Il importe que tous les planteurs de notre région fassent preuve de la plus grande vigilance et appliquent strictement les consignes formulées à ce sujet.

Mildiou de la pomme de terre : Les pommes de terre de consommation qui n'ont pas encore été défanées doivent l'être avant que leur feuillage présente plus de 5 % de feuilles détruites par la maladie.

Sur variétés féculières à défaner après le 15 septembre, il est conseillé de réaliser une application fongicide destinée à maintenir un feuillage satisfaisant.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE

n° du papier de presse 529 AD